

## Nouveaux documents sur la Brucellose du Lièvre en France

par H. JACOTOT, A. VALLÉE et B. VIRAT

---

Nous avons exposé, il y a trois ans, les circonstances dans lesquelles nous avons identifié les deux premiers cas français de brucellose du Lièvre; dans l'un et l'autre cas, il s'agissait d'animaux provenant de la région d'Amiens (1).

Depuis cette époque, nous avons eu entre les mains six autres lièvres atteints de brucellose, quatre nous ont été envoyés du même foyer picard, un autre de la Haute-Marne, le dernier d'Eure-et-Loir.

Nous rapporterons brièvement ici les observations les concernant.

### A. — LIÈVRES DE PICARDIE.

N° 1. — Envoyé par notre confrère le docteur BARRIÈRE, le 4 février 1931. L'animal a été trouvé mort dans les champs sur le territoire de la commune de Bouchon.

*Constatations nécropsiques* : Adénite axillaire suppurée du côté droit; poumons criblés d'abcès miliaires; rate en cigare quatre fois plus grosse qu'à l'état normal.

*Isolement du germe* : Les ensemencements restent négatifs. On inocule 3 cobayes, ils donneront une réaction de séro-agglutination positive avec l'antigène brucellique dans les semaines suivantes. L'un de ces animaux qui a reçu une suspension de pus ganglionnaire par voie péritonéale est sacrifié deux mois plus tard; les ensemencements de rate et de moelle en aérobiose donnent une brucelle après 2 et 3 jours respectivement.

Les deux autres cobayes ont été sacrifiés 11 mois après l'inoculation; ils présentaient des abcès, notamment dans le foie.

N° 2. — Envoyé par le même confrère, le 27 décembre 1931. L'animal a été tué sur le territoire de la commune de Brucamps et remis par le chasseur à un charcutier afin qu'il le dépouille. Il est intéressant de noter, en passant, que ce charcutier avait dépouillé, antérieurement, un lièvre porteur d'abcès nombreux et de même apparence que ceux qui ont été relevés sur l'animal dont il s'agit ici.

*Constatations nécropsiques* : Inflammation suppurative de la plupart des ganglions; des masses ganglionnaires importantes s'observent le long des mamelles, devant et derrière les épaules, à l'entrée de la poitrine. Rate épaissie, truffée d'abcès. Foie piqueté de taches arrondies un peu plus grosses que des têtes d'épingle.

*Isolement du germe* : L'ensemencement du pus prélevé par râclage de la paroi d'un abcès donne une culture de brucelles, riche en aérobiose et très pauvre en présence de CO<sup>2</sup>.

On inocule des cobayes et des rats avec des suspensions de produits pathologiques divers. Un rat qui a reçu une suspension de pus sous la peau, meurt un mois après avec un abcès pulmonaire d'où l'on isole la brucelle.

N° 3. — Envoyé par le même confrère, le 16 septembre 1932. L'animal a été tué au fusil sur le territoire de la commune de Brucamps, comme le précédent, alors qu'il fuyait d'une manière tout à fait normale.

*Constatations nécropsiques* : Semis d'abcès de 3 mm de diamètre dans le tissu conjonctif sous-cutané de la région thoraco-abdominale. Quelques amas d'abcès punctiformes à pus semi-caséux, semi-calcaire dans le parenchyme pulmonaire. La rate, allongée, porte trois groupes d'abcès à pus épais de couleur ivoire, l'un gros comme une noisette et pédiculé.

*Isolement du germe* : Les ensemencements de pus, de substances splénique, hépatique et médullaire donnent une brucelle; en aérobiose, les cultures sont riches; en présence de CO<sup>2</sup> elles apparaissent tardivement et sont pauvres.

Six cobayes sont inoculés avec des suspensions de fragments de rate en zones abcédées; tous sont infectés de brucellose comme l'attestent les examens sérologiques. De la rate de deux d'entre eux, inoculés par voie musculaire et morts après 3 semaines, on isole la brucelle.

N° 4. — Envoyé par notre confrère, le docteur BOULE, le 6 février 1933. L'animal qui paraissait malade a été tué à coups de bâton à Tilloy-le-Conty.

*Constatations nécropsiques* enregistrées par notre confrère : Abcès comme des petits pois dans les reins et les testicules; quelques granulations dans le foie. Nous recevons la rate; elle est déformée par plusieurs nodules.

*Isolement du germe* : L'ensemencement de la substance d'un nodule splénique donne après deux jours, et en aérobiose, une brucelle.

On inocule 3 cobayes et 3 lapins avec du matériel semblable. Tous, excepté un lapin, répondent par l'élaboration d'agglutinines brucelliques. De l'un des lapins, mort 7 mois et demi après l'inoculation et porteur d'abcès spléniques et péritonéaux on isole la brucelle.

On inocule d'autre part 10 œufs de poule embryonnés, dans la cavité allantoïdienne. Sept meurent dans des délais compris entre 3 et 10 jours et les ensemencements de leurs liquides allantoïdains donnent une brucelle.

## B. — LIÈVRE DE LA HAUTE-MARNE.

Envoyé par le Directeur des Services vétérinaires du département, le 10 décembre 1933. L'animal a été tué, avant les apparences de la santé, sur le territoire de la commune de Champigny-sous-Varennes; sur le cadavre, on nous signalait cependant la présence de nombreuses petites tumeurs entre cuir et chair. Le sérum de ce lièvre, mis immédiatement en présence d'antigène brucellique, donne une réaction d'agglutination positive (+++ au 1/240).

*Constatations nécropsiques* : Un grand nombre de ganglions superficiels sont hypertrophiés et abcédés (régions scapulaires, xyphoïdienne, crurales, axillaires où ils se présentent en paquets); leur pus est de couleur légèrement bistrée et de la consistance du mastic. Rate bosselée par plusieurs abcès dont l'un est presque libre. Nombreux petit abcès hépatiques. Les poumons présentent une cinquantaine d'abcès en saillie, les plus gros ayant

1 cm de diamètre, formés par la coalescence d'abcès milliaires (photo ci-jointe). Dans le ligament suspenseur des cornes utérines, des chaînes de ganglions abcédés jalonnent les petites courbures; il y en a sur les cornes elles-mêmes; à la bifurcation de celles-ci se trouvent deux grosses masses purulentes.



FIG. 1 — Brucellose du lièvre. Lésions massives du poumon.  
(cliché Institut Pasteur)

*Isolement du germe* : Les ensemencements de la rate et du pus d'abcès prélevés en diverses régions, donnent en aérobiose un brucelle; mais rien en présence de  $\text{CO}_2$ . On inocule neuf cobayes qui tous contractent la brucellose. De quatre d'entre eux qui ont reçu une suspension de pus d'abcès utérin ou le produit de râclage de la muqueuse des cornes on isole la brucelle.

### C. — LIÈVRE D'EURE-ET-LOIR.

Envoyé par un chasseur, M. P..., le 12 décembre 1953. L'animal qui ne paraissait pas malade a été tué à Fontaine-les-Ribouts, par Saulnières. Dans ce cas encore, l'attention a été attirée par la présence de tuméfactions superficielles insolites.

Le sérum de ce lièvre, recueilli dès l'arrivée au laboratoire, agglutine l'antigène brucellique (+++ au 1/320).

*Constatations nécropsiques* : Quelques ganglions abcédés, augmentés de volume, sont restés adhérents à la peau qui a été détachée; ganglion poplité droit hypertrophié. Des abcès miliaires forment un amas au-dessus de l'articulation fémoro-tibiale; d'autres étirés, se voient à la surface des jambes. Toutes ces lésions sont de couleur grisâtre. Rate hypertrophiée à section ovalaire, à surface bosselée par des abcès. Rein gauche déformé dans sa partie antérieure par un conglomérat d'abcès miliaires blanchâtres renfermant un caseum desséché. A la surface du poumon quelques abcès blancs en têtes d'épingles.

*Isolement du germe* : Les prélèvements effectués au niveau des lésions spléniques et rénales comme dans les abcès sous-cutanés donnent en aéro-biose et en présence de CO<sup>2</sup> une brucelle.

Les inoculations de cobayes avec les suspensions splénique, rénale et ganglionnaire permettent d'infecter les animaux (sérologie concluante), mais non d'isoler l'agent causal.

#### IDENTIFICATION DU TYPE DES BRUCELLES EN CAUSE

Pour la détermination du type des germes isolés nous avons pris l'avis de deux collègues d'une très grande compétence, les docteurs A.-W. STABLEFORTH, de Weybridge et G. RENOUX, de Tunis; nous les remercions vivement ici, de leur aimable collaboration.

De l'ensemble des tests pratiqués par eux et par nous, à plusieurs reprises pour la plupart des germes, et à des intervalles divers s'échelonnant sur quelques mois ou quelques années, il se dégage quelques notions à retenir.

1° Toutes les brucelles, au nombre de huit, isolées par nous chez des lièvres présentaient en commun l'aptitude à se multiplier d'emblée en l'absence de CO<sup>2</sup> et en présence de thionine.

2° Par l'ensemble de leurs caractères biochimiques et antigéniques, six d'entre elles se présentaient comme appartenant ou se rattachant de très près à l'une des deux variétés de *Br. suis*.

3° Plusieurs se sont révélées d'une certaine plasticité se traquant au cours des repiquages et des passages, par des modifications de caractères assez marquées qui en imposaient parfois pour un changement de type.

#### CONCLUSIONS

Entre septembre 1950 et février 1953, nous avons reçu de la Somme, 6 lièvres atteints de brucellose. Cinq provenaient d'un territoire d'une dizaine de kilomètres de rayon, approximative-

ment à mi-chemin entre Amiens et Abbeville, le dernier venait de la région contiguë au département de l'Oise, à l'O.-N.-O. d'Amiens. Il semble bien que se soit constitué en Picardie un véritable foyer de la maladie dans l'espèce sauvage considérée.

Au mois de décembre 1953, 2 autres lièvres brucelliques nous sont parvenus; l'un provenait de la région au sud de Bourbonne-les-Bains, en Haute-Marne; l'autre de la région au sud de Dreux, en Eure-et-Loir. Cette double constatation nous donne à penser que les cas de contamination des lièvres ne sont pas en France aussi rares qu'on pouvait le croire jusqu'à présent, par manque d'informations.

Dans leur ensemble, nos observations confirment une notion d'un certain intérêt pour le diagnostic différentiel, à savoir : la tendance à l'abcédation et à la suppuration du processus brucellique chez le Lièvre.

Enfin, les brucelles isolées dans les six cas exposés dans la présente note, appartenaient ou se rattachaient d'assez près à l'une des deux variétés de *Br. suis*.

(*Institut Pasteur, Service de Microbiologie animale.*)

#### BIBLIOGRAPHIE

1. JACOTOT (H.), VALLÉE (A.) et BARRIÈRE (J.). — *Bull. Acad. Vét.*, 1954, **24**, 283.

